

L'écluse de la Roche

Construite sur le territoire marsacois au contraire de ses voisines jumelles du Chambon et de l'Évêque qui sont bâties sur la rive droite de l'Isle, coté Chancelade, cette écluse date de fin 1834, début 1835. Parmi les dernières réalisées, elle a connu l'ouverture de la navigation de Périgueux à Libourne en octobre 1837. Elle faisait partie d'un ensemble total de 41 écluses à sas.

Elle a fonctionné jusqu'au passage des derniers bateaux autour de 1940. Depuis la deuxième guerre mondiale et l'arrêt de la navigation, elle avait périclité et était restée à l'abandon.

L'ensemble s'était détérioré. Les arbres avaient poussé, les alluvions et les déchets apportés par la rivière comblaient petit à petit le chenal. Les portes avaient même été enlevées pour des raisons de sécurité et remplacées par une passerelle provisoire.

Des travaux de réhabilitation démarrés en 1997 et poursuivis par tranches jusqu'au milieu des années 2000 lui ont permis de retrouver son état d'origine et son lustre d'antan. Désormais inscrite dans le programme d'aménagement des berges de l'Isle voulu par la Communauté d'agglomération Périgourdine, l'écluse de la Roche est aujourd'hui un des lieux de promenade préférés des Marsacois.

